

LETTRE D'INFO

VOTRE RENDEZ-VOUS BIMESTRIEL



Alors que de nombreux travaux et réalisations sont en cours sur notre commune, nous souhaitons vous tenir informés de leur état d'avancement au moyen de cette lettre d'information.

L'AVENUE HENRI IV EN VOIE D'ACHÈVEMENT ! CRÉATION D'UNE ENTRÉE DE VILLE EMBELLIE ET SECURISÉE

Les travaux d'aménagement de l'Avenue Henri IV et de ses abords débutés le 25 septembre dernier se poursuivent conformément au calendrier initial.

La section comprise entre la rue Jeanne d'Albret et la rue du Colonel Betboy sera terminée d'ici à la fin du mois.

Le réaménagement du rond-point débutera en suivant et prendra fin au plus tard en septembre. La circulation sera maintenue durant cette dernière phase.

L'aménagement de la portion partagée vélo - voitures, appelé Chaussidou, va être mis en œuvre sur une partie de l'avenue, du rond point jusqu'à la rue du cimetière.

Cette chaussée à voie centrale banalisée permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

La chaussée sera partagée en 3 voies :

- une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos.
- deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.



Les règles de circulation pour les automobilistes sont les suivantes :

- 1 - **la route est dégagée** : je circule au centre de la chaussée.
- 2 - **Un véhicule se présente en face** : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y ait pas de vélo sur la bande cyclable.
- 3 - **Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable**: je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.

Les règles de circulation pour les deux-roues :

- À vélo : je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- À moto : je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.

Cet aménagement constitue la première étape du nouveau plan de circulation qui sera mis en œuvre sur la commune à l'automne prochain et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain bulletin d'information.



L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG EST LANCÉE

Le cabinet GASTEL (associé à INGEROP et à l'architecte Isabelle JOLY) a été retenu pour conduire l'étude d'aménagement du centre bourg dans un périmètre qui s'étend depuis l'arrière de la mairie jusqu'à la place Saint Laurent en passant par la place Huningue (côté Mairie et côté tilleuls).

Il s'agira de définir les principes d'aménagement, de circulation et de stationnement avec comme objectif de favoriser la dynamique commerciale du centre ville, de revégétaliser les espaces et d'organiser des lieux de rencontres conviviaux.

Les habitants sont associés au projet par l'intermédiaire des ambassadeurs de la démarche Pontacq contre-attaque. Une enquête auprès de l'ensemble des usagers sera également réalisée le **samedi 15 juin** à l'occasion du marché hebdomadaire. Nous vous invitons à y participer nombreux !

Les élus travaillent d'ores et déjà sur différents scénarii et le projet final sera présenté à l'ensemble des Pontacquais lors d'une réunion publique qui sera organisée à l'automne.



DU STATIONNEMENT EN PLUS EN CENTRE VILLE

Le déménagement des services techniques à l'ancien collège et la démolition des bâtiments devenus vétustes laissent place à une vaste zone de stationnement à gauche de la mairie. Elle peut d'ores et déjà être utilisée avant que des aménagements définitifs ne soient réalisés dans les années à venir, dans le cadre de la rénovation du centre bourg.

Par ailleurs, le parking aménagé dans l'enceinte du stade François Méret entre dans les habitudes des Pontacquais.

N'hésitez pas à utiliser ces espaces afin de faciliter votre venue dans les services et commerces du centre ville.



L'ESPACE DE JEU ET DE DETENTE BIENTOT OPERATIONNEL

Après la réalisation du pumptrack, dont le succès ne se dément pas, les travaux reprennent sur le site de l'espace Capdevielle Fidel dont l'objectif est de favoriser les rencontres intergénérationnelles dans un cadre ludique et sportif. Les travaux de terrassement et l'engazonnement, la mise en place du mobilier (tables de pique-nique, tables de pingpong, barbecues) vont permettre une utilisation des aménagements dès les vacances d'été.

De même, le bâtiment dont la toiture et les menuiseries ont été refaites cet hiver, entrera en service pour l'été (toilettes publiques et buvette qui pourra être utilisée par la commune et les associations).



UNE PAUSE DANS LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de mise en conformité des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales vont connaître une pause.

Les réfections provisoires de voirie sont mises en œuvre sur la dernière zone (place des tilleuls, place St Laurent...).

Les prochains travaux qui concerneront le secteur monument aux morts, pont Maréchal Foch, rue du stade jusqu'à la crèche, débiteront au dernier trimestre de cette année.

LA SALLE POLYVALENTE HORS D'EAU

Depuis sa mise en service, la salle polyvalente Pierre Lacaze a subi plusieurs dégâts des eaux en raison d'infiltrations par la toiture. Les différentes expertises ont permis d'établir que la conception des chéneaux était à l'origine de ce phénomène.

Ainsi, la toiture, et en particulier les chéneaux seront refaits au mois de juin. La salle ne sera pas utilisable pendant la période de travaux.